

Appréhender les différentes phases du contentieux administratif

Code
44437

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
845 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Agents de la fonction publique territoriale – Responsables de services et conseils auprès des organismes publics – Avocats – Juristes

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

Objectifs pédagogiques

- Identifier les données essentielles du contentieux administratif
- Décrire les stratégies contentieuses

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier les données essentielles du contentieux administratif

Présenter la juridiction administrative

- Le contentieux administratif : le contentieux des actes administratifs
- Des actes administratifs qui ne sont pas le monopole de l'Administration
- La compétence de la juridiction administrative
- Les organes non juridictionnels qui s'inspirent du contentieux administratif
- Activités : construction d'un logigramme pour identifier la juridiction compétente + Quiz

Distinguer les différents recours administratifs

- Le recours pour excès de pouvoir (REP)
- Le déferé préfectoral
- Le recours de plein contentieux
- Les référés
- L'office du juge administratif selon le recours
- La combinaison des recours
- Cas pratique fondé sur la jurisprudence

Décrire les stratégies contentieuses

Comparer les différents types de contentieux

- Le contentieux de l'annulation et ses moyens

- Suivi des présences et remise
- d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Le contentieux de l'urgence et ses moyens
- Le contentieux de l'injonction et ses moyens
- Quiz : les différents types de contentieux

Décrire les effets de l'annulation contentieuse

- Le principe de rétroactivité
- Les moyens de contournement et les pouvoirs du juge
- Les frais irrépétibles et les dépens
- L'exécution des décisions de justice
- Activité : Cas pratique fondé sur la jurisprudence
- Focus : de l'intérêt stratégique de la médiation

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 10 Sep. 2026
- 16 Déc. 2026

A DISTANCE

- 10 Sep. 2026
- 16 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 16 Déc. 2026

BORDEAUX

- 16 Déc. 2026

CHAMBERY

- 16 Déc. 2026

GRENOBLE

- 16 Déc. 2026

LILLE

- 16 Déc. 2026

LYON

- 16 Déc. 2026

MARSEILLE

- 16 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 16 Déc. 2026

NANTES

- 16 Déc. 2026

NICE

- 16 Déc. 2026

NIORT

- 16 Déc. 2026

PAU

- 16 Déc. 2026

RENNES

- 16 Déc. 2026

ROUEN

- 16 Déc. 2026

STRASBOURG

- 16 Déc. 2026

TOULOUSE

- 16 Déc. 2026

TOURS

- 16 Déc. 2026